



HAL
open science

Master Humanités et industries créatives

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Humanités et industries créatives. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02040218

HAL Id: hceres-02040218

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040218v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Humanités et industries créatives

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Humanités et industries créatives

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA140007388

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Ce master est une refonte profonde des formations actuelles. Il est présenté, pour une de ses spécialités (*Médiation, édition, innovation*), comme une « création par restructuration », car il reprend et élargit des formations proposées actuellement en M2 de la mention *Lettres*. Cette spécialité s'intégrera dans un ensemble plus vaste composé de deux autres spécialités, *Communication et promotion des organisations* et *Journalisme culturel*. Il s'agit donc d'une offre nouvelle, résolument professionnelle, qui reprend une assez faible partie de l'existant.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif affiché de la mention est de créer une « filière professionnelle d'excellence », associant le développement des « Humanités » à Paris Ouest (notamment dans la licence *Humanités*) et un partenariat actif avec l'environnement économique et institutionnel. Le master entend ainsi offrir une formation pluridisciplinaire en « Humanités » et en « rhétorique » ainsi qu'une maîtrise de la communication et des outils numériques. Il repose sur un socle de connaissances à la fois générales et professionnelles, organisées très rigoureusement. L'année de master 1 comprend un tronc commun aux trois spécialités, et une unité d'enseignement (UE) de spécialisation (3/4 des enseignements) qui permet aux étudiants de préparer l'accès aux spécialités du master 2. En deuxième année, la formation présente également un tronc commun (2/3 des enseignements), complété par des UE de spécialisation propres à chaque spécialité. Ces mutualisations offrent des passerelles internes permettant une réorientation des



étudiants. L'organisation pédagogique est conçue pour favoriser les stages obligatoires, y compris à l'étranger, et ce dès le premier semestre, grâce à un aménagement original de l'emploi du temps, qui prévoit en alternance formation théorique et pratique professionnelle. L'objectif du master est de ne pas distinguer des compétences disciplinaires et « additionnelles » ou professionnelles, mais de développer des compétences élargies, associant les disciplines, les langues, la maîtrise des outils, etc. Le projet pédagogique est innovant et convaincant.

Cette nouvelle formation a été élaborée en lien très étroit avec l'offre de formation de l'établissement : dans le prolongement de la licence *Humanités*, créée en 2006, de plus en plus attractive, et en complémentarité avec la mention de master à finalité recherche, *Humanités classiques*. La formation s'inscrit dans le cadre du LABEX « Les passés dans le présent », du projet ECRIN (Institut numérique de Paris Ouest), des Presses universitaires de Nanterre, mais également dans le riche tissu économique de proximité. Elle est adossée à des équipes de recherche reconnues, dont les champs correspondent aux axes du master. Les informations restent lacunaires concernant les modalités de cet adossement. En revanche, plus de détails sont donnés sur les partenariats locaux et régionaux : liens avec le Conseil Général des Hauts-de-Seine (CG92), la Chambre de commerce et d'industrie de Paris / Hauts-de-Seine (CCIP92), la CGPME (réseau des entreprises). La formation prévoit aussi de développer les échanges internationaux, mais les dispositifs sont encore en devenir.

Comme il s'agit d'une formation en attente de création dans cette configuration, le dossier ne comporte que des chiffres prévisionnels. La formation envisage d'accueillir entre 50 et 75 étudiants en master 1 et entre 75 et 100 étudiants en master 2 (15 à 20 par spécialité, en comptant les salariés en formation continue).

L'équipe pédagogique, composée d'universitaires (enseignants-chercheurs relevant des 6^e, 8^e, 9^e, 10^e, 17^e, 18^e et 71^e sections du Conseil national des universités) et de professionnels (assistant dramaturge, avocat, journaliste, responsable éditoriale) est compétente et adaptée aux différentes spécialités. Il est prévu de mettre en place des conseils de perfectionnement et un suivi d'orientation. Les modalités de recrutement et d'évaluation sont pertinentes. Les semestres s'organisent de manière cohérente sur la base d'une juste répartition des heures et des jours entre formation théorique et pratique professionnelle, entre présence et travail personnel.

- Points forts :
 - Un projet innovant qui permet de professionnaliser les filières de lettres en articulant humanités et savoirs techniques.
 - Une organisation pédagogique originale et cohérente, qui fait alterner expérience professionnelle et formation universitaire, tout en assurant des passerelles internes et des réorientations entre les spécialités.
 - L'insertion dans le milieu socio-économique est convaincante.

- Points faibles :
 - Bien des éléments sont en devenir et donc sans données.
 - Le lien avec la recherche n'est pas suffisamment explicite.
 - Encore des incertitudes concernant les partenariats internationaux et les débouchés réels.

Recommandations pour l'établissement

Cette mention a le très grand mérite de présenter non une juxtaposition de formations, mais un ensemble cohérent, par son fonctionnement et ses contenus. Il faudrait permettre à chaque spécialité de développer ses spécificités (elles existent) et de mieux les afficher. Il serait souhaitable aussi de préciser les modalités du lien avec la recherche.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



Evaluation par spécialité

Communication et promotion des organisations

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité

La spécialité *Communication et promotion des organisations* constitue l'une des trois spécialités professionnelles proposées par la mention. Il s'agit d'une création *ex nihilo*.

- Appréciation :

La spécialité se propose de former des esprits créatifs aptes à valoriser et à promouvoir les productions culturelles d'une organisation (entreprise, institution, collectivité territoriale, association) plutôt que de former des techniciens de la communication. Elle obéit au même principe que l'ensemble de la mention : conjointre formation générale et formation professionnelle. L'organisation pédagogique repose sur un tronc commun qui sert de pivot à la mention et des enseignements de spécialisation : trois enseignements spécifiques en M1 (organisations, marketing, projet tuteuré) et cinq en M2 parmi lesquels communication, création publicitaire, valorisation des espaces, etc. La politique des stages est valorisée et bien intégrée dans le dispositif. En revanche, l'adossement du master à la recherche n'est pas suffisamment explicité. Les informations concernant la formation continue et les échanges internationaux sont lacunaires.

La formation est originale et bien pensée dans ses objectifs (rôle esthétique et créatif de la communication), dans sa structure et dans son encadrement (stage en alternance, répartition des UE, enseignements variés et complémentaires).

Comme il s'agit d'une création, aucune donnée n'est disponible sur l'insertion professionnelle.

L'équipe pédagogique, composée d'universitaires et de professionnels, est compétente. Il n'y a pas de données spécifiques pour le pilotage de la spécialité (voir le rapport mention).

- Points forts :

- Bénéficie du cadre très structuré et de l'ambition qui porte l'ensemble de la mention.
- Equilibre entre formation générale et professionnelle.
- Une équipe pédagogique aux compétences variées.

- Points faibles :

- Informations lacunaires sur l'adossement à la recherche.
- Manque de précisions sur les liens, partenariats, ouvertures spécifiques à cette spécialité.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait préciser les modalités de l'adossement à la recherche ainsi que les liens, les partenariats et les ouvertures spécifiques à cette spécialité.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Médiation, édition, innovation

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Médiation, édition, innovation* est une « création par restructuration ». Elle procède de la fusion des deux parcours, *Métiers de la culture et de l'interculturel* et *Rédaction et édition de l'écrit*, de la spécialité *Métiers de la culture* de la mention *Lettres*.

- Appréciation :

La spécialité se propose de former les étudiants à la conception et à la mise en œuvre de projets culturels, à travers deux parcours. Le premier, intitulé *Médiation culturelle et interculturelle*, insiste sur la prise en compte systématique de la dimension interculturelle des enjeux de médiation ; le second, *Conception et rédaction éditoriale* met l'accent sur l'analyse et la gestion des outils numériques pour la rédaction. La spécialité obéit au même principe que l'ensemble de la mention : conjointement formation générale et formation professionnelle. L'organisation pédagogique repose sur un tronc commun qui sert de pivot à la mention et des enseignements de spécialisation : techniques éditoriales, techniques et support de médiation, etc. La politique des stages est valorisée et bien intégrée dans le dispositif. De nombreux professionnels interviennent dans l'équipe pédagogique à la faveur d'ateliers d'observation et d'immersion dans la vie d'une entreprise. La spécialité est fondée sur de nombreux partenariats locaux, nationaux (Musée d'Orsay, Opéra de Paris, Théâtre du Châtelet) et internationaux. Elle favorise des rencontres avec des professionnels étrangers, organisées par visioconférence ; elle invite les étudiants à faire, dès la première année, un séjour dans une université étrangère et à effectuer, la seconde année, un stage dans une institution à l'étranger. En revanche, l'adossement de la spécialité à la recherche n'est pas suffisamment explicité.

Comme la spécialité est une restructuration de la mention *Lettres*, spécialité *Métiers de la culture*, avec ses deux parcours (*Rédaction et édition de l'écrit* et *Métiers de la culture et de l'interculturel*), des indicateurs très précis sont fournis sur l'origine géographique et statutaire des étudiants. La spécialité compte 35 étudiants par année, les deux parcours confondus. Le taux de réussite est élevé (100 %). D'après l'enquête fournie, 70 % environ des diplômés trouveraient un emploi en CDD ou CDI dans les métiers liés aux spécialités.

L'équipe pédagogique, composée d'universitaires et de professionnels est compétente et variée (voir l'appréciation générale sur la mention). L'évaluation des enseignements par les étudiants et son analyse par les enseignants sont excellentes : elles ont conduit à une restructuration en vue d'améliorer la formation en renforçant ses éléments professionnalisants. Les modalités de recrutement sont clairement exposées et conformes aux attentes. Mais il manque des précisions sur les modalités pédagogiques.

- Points forts :

- Originalité du parcours *Médiation culturelle et interculturelle* qui repose sur la prise en compte systématique de la dimension interculturelle.
- Souci d'adapter le parcours sur l'édition à l'évolution du métier en valorisant sa dimension numérique.
- Effort pour mutualiser les enseignements des deux parcours initiaux malgré leurs différences.

- Points faibles :

- L'existence de masters similaires dans des universités parisiennes risque de limiter le rayonnement de la formation.
- Insuffisance des indications sur les modalités de l'adossement à la recherche et sur les partenaires internationaux.



Recommandations pour l'établissement

Il faudrait préciser les modalités de l'adossement à la recherche ainsi que les partenariats internationaux.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Journalisme culturel

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Journalisme culturel* est la troisième spécialité proposée par la mention. Il s'agit, comme la première spécialité, d'une création *ex nihilo*.

- Appréciation :

La spécialité entend former des journalistes généralistes dans le domaine culturel, en combinant une formation en écriture, humanités et arts (dispensée par des universitaires) et une formation journalistique (assurée par des professionnels). Elle obéit au même principe que l'ensemble de la mention : conjointre formation générale et formation professionnelle. L'organisation pédagogique repose sur un tronc commun qui sert de pivot à la mention et des enseignements de spécialisation : « Presse écrite », « Journal radio et télévision », etc.). La politique des stages est valorisée et bien intégrée dans le dispositif. L'équipe pédagogique, formée de journalistes, propose des ateliers d'observation et d'immersion dans la vie d'une entreprise. La spécialité est adossée à l'équipe de recherche EA 4414 (HAR, « Histoire des arts et des représentations »), mais l'articulation avec les programmes n'apparaît pas clairement.

Cette spécialité, comme l'ensemble de la mention, fait le pari d'une insertion professionnelle fondée sur l'association entre formation générale et professionnelle. On peut toutefois se demander si les éléments professionnels seront jugés suffisants pour donner les compétences requises et permettre la reconnaissance par la profession, et s'interroger sur la spécificité de cette spécialité et son positionnement par rapport aux écoles de journalisme.

Comme il s'agit d'une création, aucune donnée sur l'insertion professionnelle n'est disponible.

L'équipe pédagogique, composée d'universitaires et de professionnels, est compétente et variée (voir l'appréciation générale sur la mention). Il n'y a pas de données spécifiques à la spécialité, sinon que les intervenants extérieurs sont des journalistes.

- Points forts :

- La qualité de l'encadrement pédagogique.
- La double formation, disciplinaire et professionnelle.

- Points faibles :

- Positionnement problématique par rapport aux écoles de journalisme.
- Manque de précision concernant la dimension internationale de la spécialité.
- Insuffisance des indications sur les modalités de l'adossement à la recherche.

Recommandations pour l'établissement

Sans doute faudrait-il mieux définir l'identité d'une telle spécialité par rapport aux écoles de journalisme. Il serait aussi souhaitable de mieux marquer les objectifs propres en termes de partenariat, de fonctionnement interne, de recherche, de positionnement parmi les autres formations.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom BRECHET Christophe

Email cbrechet@u-paris10.fr

I/ Observations relatives à la MENTION

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Points forts L'ensemble de l'équipe pédagogique adresse ses remerciements à l'AERES pour son évaluation et pour les encouragements que celle-ci représente pour ce projet ambitieux. Nous nous réjouissons que la restructuration proposée pour la seconde spécialité (« Médiation, édition, innovation ») ait été accueillie aussi favorablement (triple A).

Points faibles -**Les modalités concrètes de l'adossment à la recherche** auraient pu, en effet, être davantage détaillées dans le dossier, qui mentionne tous les centres de recherche (dossier A, p. 17-20), mais ne précise pas suffisamment les dispositifs mis en œuvre pour que la recherche irrigue ce Master professionnel, sur les deux années. L'adossment à la recherche est néanmoins d'ores et déjà effectif dans les deux parcours de la seconde spécialité que nous restructurons (cf. *infra*). Avant de détailler l'adossment à la recherche pour chacune des 3 spécialités, on soulignera, au niveau de la Mention :

- 1/ que les 4 cours de tronc commun de l'UE « Humanités et arts » (Lettres, Histoire, Philosophie et Arts du spectacle) sont l'occasion pour les étudiants qui s'engagent dans ce Master de maintenir tout au long de la formation un lien étroit avec la recherche en LSHS, ces cours étant assurés par des enseignants-chercheurs et donnant lieu, pour l'évaluation, à un travail qui, sans avoir l'ambition du Mémoire de recherche des Masters recherche, permettra néanmoins aux étudiants, en M1 et en M2, de développer leur réflexion sur le contemporain avec l'encadrement des enseignants-chercheurs des différentes disciplines associées.
- 2/ que les cours de tronc commun de l'UE « Communication et outils numériques » seront l'occasion pour les étudiants de recevoir une solide formation en communication et industries créatives grâce aux enseignants-chercheurs qui participent à la formation.
- 3/ que les cours de spécialisation qui complètent, en M1, le tronc commun (Histoire des échanges interculturels ; Histoire du livre et de l'édition ; Histoire de la presse et des médias), seront assurés par des enseignants-chercheurs, qui mettront en perspective les pratiques visées dans la formation en les resituant dans une histoire de ces pratiques.
- 3/ et que le mémoire réalisé à la fin du Master 2, dont la méthodologie s'appuie sur les principes de la « recherche-action », repose sur la conviction que l'étudiant est en mesure de développer une problématique de recherche sur un terrain professionnel.

-En ce qui concerne la dimension internationale, deux pistes seront privilégiées :

- 1/ Parmi les nombreux accords d'échanges de l'Université Paris Ouest, on sélectionnera, avant l'ouverture du Master, les partenariats les plus pertinents pour chacune des 3 spécialités, de façon à renforcer leur spécificité, comme le rapport y invite, par leur dimension internationale également. Ce travail sera entamé dans les meilleurs délais avec le service des Relations Internationales de l'Université. La signature d'accords spécifiques pourra être envisagée dès que la formation sera accréditée, les Universités étrangères étant réticentes à activer des partenariats avant l'ouverture des formations : on pourra alors, comme nous l'avons fait pour le master Humanités et Management (signature d'une 1^{ère} convention avec l'Université de Sherbrooke dès fin 2013), mettre en place les conditions nécessaires à la mobilité internationale des étudiants.
- 2/ En nous appuyant sur le CREFOP (Centre des Relations avec les Entreprises et la FOrmation Permanente), on permettra également aux étudiants d'effectuer des stages professionnels à l'étranger, à l'image de ce qui a été mis en place dans le cadre du Master « Humanités et management ».

-Enfin, la création de ce Master professionnel reposant sur le pari de la valeur ajoutée des étudiants conjuguant une formation académique en humanités et une formation technique, on mettra en place, dès le début de la formation, le suivi des étudiants de façon à pouvoir **rendre compte de l'insertion professionnelle** de cette formation nouvelle qui, nous en sommes conscients, devra faire ses preuves. C'est dans le même état d'esprit et avec la même énergie que nous avons lancé, en septembre 2013, le Master Humanités et Management.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Nous suivrons la recommandation des experts de mieux afficher la spécificité de chacune des spécialités.

II/ Observations relatives à la SPECIALITE 1

Intitulé	Communication et promotion des organisations
-----------------	---

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Points faibles	<p>Le rapport souligne à juste titre que « l'adossement du master à la recherche n'est pas suffisamment explicité ».</p> <p>Il convient de rappeler que les industries créatives sont en train de trouver leur place dans le champ scientifique et universitaire : l'adossement du master à la recherche implique à terme, d'une part, une étroite collaboration entre chercheurs issus de plusieurs disciplines des SHS et, d'autre part, un partage d'expérience entre universitaires et professionnels de la création. Nous ne nous situons encore qu'au début de ce processus. Les liens avec le monde professionnel permettront aux enseignants chercheurs de travailler sur des objets de recherche originaux. Il ne fait aucun doute sur les opportunités offertes par les structures susceptibles d'encadrer ces projets au sein de notre université : l'équipe HAR (Histoire des Arts et des Représentations /EA 4414), le Centre d'Études et de Recherche sur les Organisations et la Stratégie (CEROS EA4429), le Labex de l'université Paris Ouest « Les passés dans le présent », mais aussi le Labex Arts H2H (laboratoire d'excellence des Arts et des Médiations Humaines) dans lequel nous sommes également engagés.</p> <p>Les modalités par lesquelles les enseignements et la recherche sont amenés à s'enrichir mutuellement sont multiples ; nous accordons néanmoins une importance</p>
-----------------------	--

	<p>particulière au mémoire réalisé à la fin du M2, dont la méthodologie s'appuie sur les principes de la « recherche-action » et place l'étudiant en mesure de développer une problématique de recherche sur un terrain professionnel. Nous souhaitons qu'il devienne ainsi une véritable interface entre l'enseignant-chercheur qui dirige ses travaux et les acteurs d'un secteur qui se veut ouvert à l'innovation et la création.</p> <p>Le rapport regrette le caractère « lacunaire » des informations concernant la formation continue et les échanges internationaux.</p> <p>La spécialité « communication et promotion des organisations » fait de la formation continue l'une de ses priorités, comme en témoigne l'étroite collaboration d'ores et déjà à l'œuvre avec le CREFOP (Centre des Relations avec les Entreprises et la Formation Permanente) dans le cadre du master « Humanités et Management ». Le rythme de l'alternance, les multiples liens avec les acteurs socio-économiques du département, ainsi que l'originalité de ce master contribuent par ailleurs à son attractivité sur le marché de la formation continue.</p> <p>En ce qui concerne la dimension internationale, cf. <i>supra</i>.</p>
--	---

II/ Observations relatives à la SPECIALITE 2

Intitulé	Médiation, édition, innovation
----------	---------------------------------------

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Points faibles	<p>A- Le rapport note l'existence de Masters similaires dans les universités parisiennes. Si la spécialité doit en effet se développer dans un contexte extrêmement concurrentiel (le positionnement a été détaillé dans le dossier), on notera :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ que les deux parcours que nous avons choisi de restructurer ont d'ores et déjà trouvé leur place dans l'offre de formation en Ile de France, et que le suivi des étudiants a mis en évidence une bonne insertion professionnelle des diplômés ; 2/ et que la restructuration des parcours a justement pour objectif de rendre la formation encore plus attractive en Ile de France. Les deux parcours qui forment la spécialité pourront se développer pleinement sur deux années (M1 et M2) dans le cadre du Master Humanités et industries créatives, et bénéficieront de l'ouverture internationale que la formation entend développer. <p>B- L'adossement à la recherche sera lui aussi réaffirmé. On soulignera en particulier les liens historiques forts avec deux centres :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ EA 1586 - Centre des sciences de la littérature française (CSLF), et notamment une de ses composantes : « L'Observatoire des écritures françaises et francophones contemporaines ». C'est dans le cadre de cette équipe que sont développées les recherches sur le contemporain qui intéressent de très près les étudiants du parcours « Rédaction et édition de l'écrit » (REDE) (qui deviendra « Conception et rédaction éditoriales »). C'est en collaboration étroite avec cette composante que les étudiants ont d'ores et déjà pu mener à bien l'édition des quatre premiers volumes de la série « La poésie pour quoi faire ? », dirigée par Jean-Michel Maulpoix. Cette collection permet non seulement aux étudiants de montrer leur savoir-faire éditorial, mais elle a aussi et surtout été créée pour montrer que les étudiants du Master ne sont pas que des techniciens : ils conçoivent chaque année un volume en contact permanent avec des écrivains et des enseignants-chercheurs. Le cours de Littérature du tronc commun de M2 est précisément centré sur la Littérature contemporaine (XXI^e siècle), en articulation
-----------------------	---

	<p>avec ce centre.</p> <p>2/ EA 3931 - Centre de recherches en littérature et poétique comparées (CRLPC), dont le dynamisme sera valorisé en particulier dans le cadre du cours de tronc commun « Littérature comparée : Orient / Occident ».</p> <p>Autour des problématiques de médiation, les contacts ont d'ores et déjà été pris avec le LABEX « Les passés dans le présent », afin que les étudiants construisent leurs projets de médiation au contact des multiples projets LABEX (en particulier, des ateliers d'observation et de conseil seront mis en place par le LABEX).</p>
--	---

II/ Observations relatives à la SPECIALITE 3

Intitulé	Journalisme culturel
-----------------	-----------------------------

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Points faibles	<p>Le rapport attire à juste titre l'attention sur le positionnement par rapport aux Ecoles de Journalisme.</p> <p>Actuellement, seuls 10 à 15% des journalistes ont été formés dans les Ecoles : cela démontre qu'il y a une place pour les journalistes formés en dehors des Ecoles, et que la profession reste relativement ouverte dès lors que la formation reçue est solide. La spécialité Journalisme culturel a été conçue avec des journalistes professionnels, de façon à dispenser toutes les compétences professionnelles requises dans les métiers du journalisme et doter les étudiants formés d'un profil solide et attractif. Pour cela, nous avons fait le pari de la différenciation par rapport aux Ecoles. On soulignera notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a/ la spécialité culturelle, peu (voire pas) traitée par les Ecoles ; b/ la valeur ajoutée de l'enseignement théorique en humanités, possible grâce au potentiel de l'université (dont aucune Ecole ne peut actuellement se prévaloir) ; c/ l'originalité de l'association d'un enseignement académique universitaire avec un enseignement professionnel, peu fréquent dans les Ecoles. <p>Sur ces bases, il s'agit de construire, sur le long terme, une filière en journalisme clairement identifiée.</p> <p>L'adossement à la recherche sera lui aussi affirmé, notamment grâce à la participation dans la formation de plusieurs enseignants-chercheurs de Paris Ouest qui étudient la presse et/ou des médias : Alain Vaillant en Lettres, spécialiste de la presse au XIXe (cf. <i>Presse, Nation et mondialisation au XIXe siècle</i>, 2010), Anne-Claude Ambroise-Rendu, historienne spécialiste des médias, etc.</p> <p>En ce qui concerne la dimension internationale, les étudiants seront tout particulièrement encouragés à effectuer des stages professionnels à l'étranger.</p>
-----------------------	---

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

